



Signature papier pour une erreur de caisse

Par **seifer**, le **14/07/2009** à **13:56**

Bonjour,

une responsable m'a dit de faire une manipulation a ma caisse, signé par elle,
qui a produit une erreur de caisse de 75€

La DRH est venu pour cette erreur et ma responsable a pu se justifier aupres d'elle mais pas
moi

on essaye de me faire signer un papier disant que j'assume la responsabilité de cette erreur
Suis-je obligé de le signer

Le soucis c'est que n'étant pas embauché tout le monde a accès a ma caisse et que le papier
signer par ma responsable a surement disparu

merci pour vos reponse